La Prairie

Avis public

AVIS DE PUBLICATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1442-M

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, à compter de 19 h 30, le conseil a adopté le règlement numéro 1442-M augmentant le fonds de roulement de 4 000 000 $ à 5 000 000 $ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000 $ provenant de l'excédent accumulé non affecté de fonctionnement.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 4 septembre 2019

(Signé) Danielle Simard

Me Danielle Simard, OMA
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques